



Direction Technique Nationale

Jacques CHARPRENET

jcharprenet@ffkarate.fr

Olivier Massoutier

amv.omassoutier@ffkarate.fr

A l'ensemble des Clubs AMV Traditionnels

Montrouge, le 5 février 2010

Objet : Championnat de France Technique et Combat des AMVT.

Mesdames, Messieurs les Président(e)s et Professeurs,

Les finales du **Championnat de France** 'TECHNIQUE' et 'COMBAT' des **Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels** se dérouleront :

Samedi 27 & Dimanche 28 Mars 2010
Halle Georges Carpentier
81 Boulevard Masséna – 75013 PARIS

Il est rappelé qu'aucune procédure d'inscription DIRECTE au **Championnat de France AMVT** n'est mise en œuvre, puisque seules les équipes qualifiées d'office, les hors quotas validés par le Directeur Technique National, les compétitrices et les compétiteurs sélectionné(e)s seront autorisés à y prendre part.

Les listes exhaustives des qualifié(e)s Sud et Nord seront mises en ligne sur le site fédéral ; onglet DISCIPLINES ASSOCIEES, choix ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS TRADITIONNELS.

<http://www.ffkama.fr/disciplines-associees/arts-martiaux-vietnamiens.php>

En outre, celles-ci feront l'objet d'un envoi postal dédié, par zone, à savoir : un envoi consécutif aux sélections Sud dans les clubs de la Zone Sud, et un envoi consécutif aux sélections Nord dans les clubs de la Zone Nord.

Les thèmes des finales du Championnat de France AMVT sont les suivants :

① D'une part la **compétition 'TECHNIQUE'**, qui débutera le Samedi 27 Mars à 11h00 précises par les épreuves par équipes de *Quyên synchronisé* (équipes de 3), et de *Song Luyên* (équipes de 2).

Les épreuves de *Quyên* individuel et de *Bai Vu Khi*, tous grades confondus, auront lieu l'après midi à partir de 14h00.

Pour rappel, les épreuves par équipes, avec ou sans recours à des armes, regroupent **tous les Vo-Sinh**, sans distinction de grade, de sexe, ou de catégorie d'âge.

Par ailleurs, seules 1 équipe *Song Luyên* **et** 1 équipe *Quyên synchronisé* par Club seront admises, sauf entente(s) sportive(s) entre clubs validée(s) par la fédération, et dûment sélectionnées.

Dans la mesure du possible, les présentations techniques des compétiteurs issus d'un même club ne se succéderont pas immédiatement.

Une prestation de « provenance technique » différente sera donc intercalée.

Les récompenses TECHNIQUES (INDIVIDUELS et EQUIPES) seront décernées le Samedi 27 Mars 2010.

② La **compétition 'COMBAT'** du Dimanche débutera quant à elle dès 9h30 précises par les qualifications des catégories Cadet(te)s.

Dans le même esprit qu'à l'alinéa①, les compétiteurs issus d'un même club ne se rencontreront *a priori* pas lors du 1^{er} combat d'une poule.

Les casques et les plastrons sont fournis par la **FFKDA**.

En conséquence, seule la mise en service des protections personnelles complémentaires conformes au cahier des charges (gants, protège-tibias, coquille et protège-dents) sera autorisée.

Les récompenses COMBAT seront décernées le Dimanche 28 Mars 2010.

③ La compétition des 27 / 28 Mars 2010 prochains est régie par le Règlement d'Arbitrage applicable aux « **Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels - Saison 2009/2010** ».

④ La mise en place « **administrative** » d'une catégorie n'est effective qu'à compter de l'**EXISTENCE DE 8 (HUIT) QUALIFIE(E)S**.

Dans le cas contraire, nous informerons les interlocuteurs des Clubs de l'**éventuelle suppression** d'une catégorie.

C'est pourquoi il est primordial de communiquer un n° de téléphone, de télécopie ou encore une adresse électronique permettant d'établir rapidement un contact.

Le cas échéant, il sera procédé à des « regroupements » cohérents, dans le seul et unique objectif de permettre aux qualifiés de participer à la compétition.

En aucune manière, les catégories créées à partir de regroupements décrits ci-dessus ne donneront lieu à la délivrance d'un titre.

⑤ Tous les fanions, logos, kakémonos ou encore drapeaux représentatifs des clubs seront accueillis avec plaisir, et pourront être mis en évidence dans la salle.

⑥ Equipement des combattants

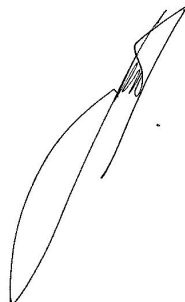
A l'exception des éléments fournis par l'Organisation (casque et plastron), le différentiel d'équipement obligatoire tel que décrit dans le Règlement d'Arbitrage est à la charge du compétiteur. Le cahier des charges des protections est visible à l'adresse :

<http://www.ffkarate.fr/disciplines-associees/arts-martiaux-vietnamiens.php> (rubrique compétition)

*** Dans tous les cas, chaque Club doit fournir une assistance logistique à ses combattants ; assistance visant notamment à optimiser le délai nécessaire à l'équipement (habillage/déshabillage).**

A l'occasion des Finales du Championnat de France, ce délai ne saurait excéder 30 secondes à compter de la fin du combat précédent, sous peine de pénalité.

Mesdames et Messieurs les compétiteurs, Professeurs et Présidents de clubs, vous voudrez bien respecter ces impératifs d'organisation, afin de pouvoir réaliser la compétition dans les meilleures conditions.



BRUNO ORBAN
Commission d'Organisation
06.62.72.19.39
amv.borban@ffkarate.fr

↳ Vous trouverez ci-après annexés au présent document un modèle type d'autorisation parentale à reproduire

Pré-requis

Sont admissibles les compétitrices et compétiteurs :

- 1) **Régulièrement sélectionné(e)s à l'occasion des demi-finales de la Zone Sud ou des demi-finales de la zone Nord, les hors quotas et les équipes qualifiées d'office.**

et

- 2) **En possession du passeport fédéral FFKDA dans lequel sont apposés les 2 justificatifs de licence requis.**

- 3) **Les compétitrices et compétiteurs mineurs devront enfin fournir une autorisation parentale**

NB : Pour mémoire, le passeport fédéral est conçu pour accueillir les certificats médicaux d'aptitude et les autorisations parentales sur les mêmes pages que les vignettes autocollantes.

Tenue

→ Les compétiteurs doivent porter une tenue (Vo Phuc) noire.

et

→ Les seuls marquages autorisés consistent en une identification du Club- ou de l'Ecole - sur la poitrine ou sur l'épaule.

⚡ RAPPEL : Aucun dispositif d'inscription ne sera mis en place le jour même ⚡

Autorisation parentale pour les mineurs

Je, soussigné(e)

Père / Mère / Tuteur (1)

Téléphone.....

Autorise mon enfant

Nom.....Prénom.....

Né(e) le :.....

A participer aux épreuves des Finales du Championnat de France **AMVT** TECHNIQUE et/ou COMBAT organisé les 27 et 28 Mars 2010 à l'annexe de la Halle Carpentier, 81 Boulevard Masséna - 75013 - PARIS.

J'autorise les organisateurs à le/la faire évacuer vers le service hospitalier adéquat par les services de secours appropriés, si cela s'avérait nécessaire.

Veillez indiquer une autre personne à contacter en cas d'évacuation :

- Nom :.....Prénom :.....

- Tél :.....

Date :.....2010

Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

.....

Les Samedi 27 et Dimanche 28 Mars 2010

Finales du **Championnat de France AMVT.**

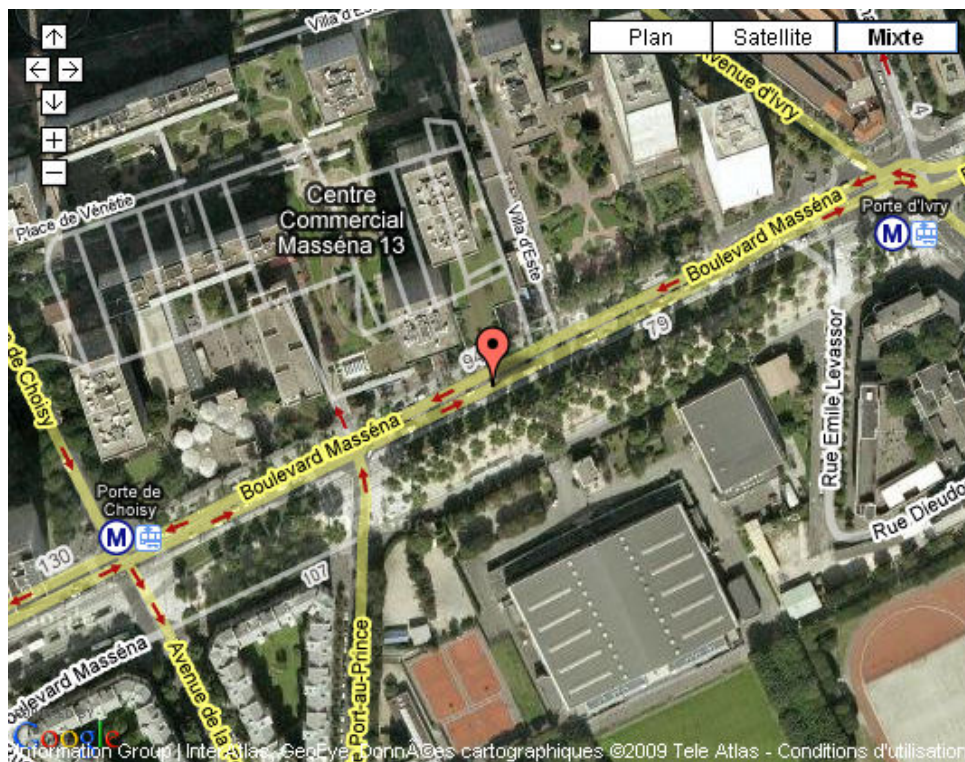
Technique et Combat

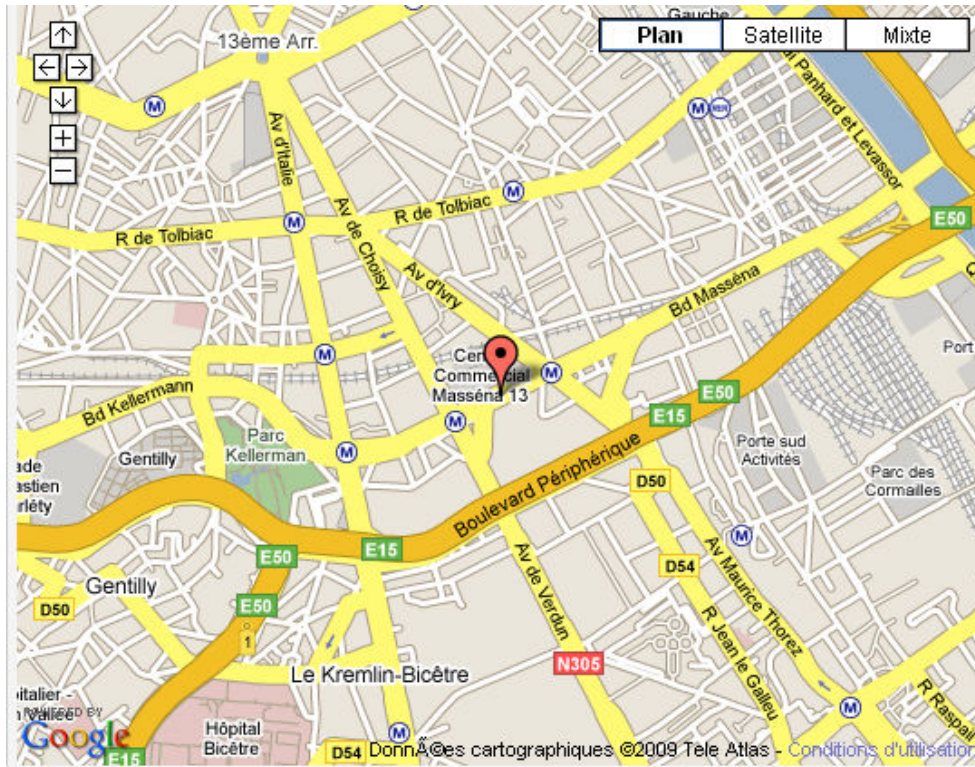
Cadet(te)s – Juniors – Seniors

Halle **Georges Carpentier**

81 Boulevard Masséna

75013 PARIS





Pour s'y rendre

En Métro : **Ligne 7**, direction Mairie d'Ivry, descendre indifféremment à la station Porte d'Ivry, ou à la station Porte de Choisy.

En Voiture, Périphérique sortir Porte d'Italie.



Situation des hôtels à proximité du site.

HOTEL IBIS ITALIE TOLBIAC

(Présenter licence fédérale lors du paiement)

177, Rue Tolbiac - 75013 Paris

Téléphone : **01.45.80.16.60**

HOTEL IBIS AVENUE D'ITALIE

(Présenter licence fédérale lors du paiement)

15 bis, Avenue d'Italie – 75013 Paris

Téléphone : **01.53.79.60.00**

HOTEL IBIS PARIS PORTE D'ITALIE

(Présenter licence fédérale lors du paiement)

13, Rue du Val de Marne – 94250 Gentilly

Téléphone : **01.49.69.94.94**

HOTEL MERCURE PLACE D'ITALIE

25 Boulevard Auguste Blanqui – 75013 Paris

Téléphone : **01.45.80.82.23**

APART' HOTEL CITADINES

18, Place d'Italie – 75013 Paris

Téléphone : **08.25.01.03.42**

CHOISY HOTEL

135, Avenue de Choisy – 75013 Paris

Téléphone : **01.45.84.90.67**

LE BARON DE CHOISY

76, Avenue de Choisy – 75013 Paris

Téléphone : **01.45.84.90.67**

HOTEL ALADIN

14, Rue Cordelières – 75013 Paris

Téléphone : **01.43.31.07.36**